Envoyé en préfecture le 12/06/2025
Reçu en préfecture le 12/06/2025
Publié le 12 JUIN 2025
ID : 076-217602556-20250610-2025134DEC-CC

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE D'EU

DECISION

N°2025/134/DEC/8.9

Le Maire de la Ville d'**Eu**,

- Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu la délibération du Conseil municipal en date du 15 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal à Monsieur le Maire,

- Considérant la nécessité de passer une convention de partenariat artistique avec Neonila Yefimova – 3 allée duc de Nemours 76260 Eu pour une exposition de Sumi-e de style japonais, encre et aquarelle « *Jardin fleuri* » qui se déroulera du mardi 10 juin au jeudi 31 juillet 2025 dans le hall du Théâtre du Château.

D E C I D E

Article 1er – Une convention de partenariat artistique est signée avec Neonila Yefimova – 3 allée duc de Nemours 76260 Eu pour une exposition de Sumi-e de style japonais, encre et aquarelle « *Jardin fleuri* » qui se déroulera du mardi 10 juin au jeudi 31 juillet 2025 dans le hall du Théâtre du Château.

Article 2 – Le théâtre du château versera une participation financière de 250,20€ net de TVA sur présentation de la facture dans un délai de 30 jours.

Article 3 – Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Eu, le 10 juin deux mille vingt-cinq.

Michel BARBIER
Le Maire de la Ville d'EU,.....

MAIRIE DE LA VILLE D'EU SEINE-MARITIME

Mairie d'Eu
Tél : 02.35.86.44.00
Mail : news@ville-eu.fr

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)